



Démission: écourter mon préavis ...

Par **TigerLily**, le **28/03/2008 à 11:25**

Bonjour, Veuillez m'excuser d'avance pour la longueur de la lettre. J'ai essayé de synthétiser tout en incluant toutes les éléments clés. Merci d'avance.

Je souhaite quitter mon poste en SSII rapidement pour décrocher un travail à l'étranger. Dans ce but, le 12 Mars j'ai donné, en main propre, un courrier en 2 exemplaires à mon ingénieur commerciale lui demandant que le préavis soit écourté à 30 Avril. Mon commercial a signé la lettre et m'en a rendu une copie.

Context: Actuellement en poste chez leur client à Sophia Antipolis. Mon SSII est sous la convention Syntec

Plusieurs raisons motivent mon départ:

- * La bail de mon appartement (en co-location) se termine le 30 Avril. Trouver une location saisonnière/appart-hotel à Sophia Antipolis, même pendant 1 moi et demi supplémentaire, me reviendrait beaucoup trop chère.
- * Ma mission chez le client actuel se termine le 30 Avril.
- * Après cette mission chez le client, il n'y en a pas d'autres perspectives de mission en vue.
- * Etant en contact avec plusieurs employeurs à l'étranger, il est indispensable d'être disponible rapidement sinon je perds les offres en cours.

En dépit de ces facteurs, mon entreprise insiste qu'ils ne libèrent aucun consultant avant la fin des préavis de 3 mois, sauf si l'employé ne paie l'équivalent des sommes qu'il auraient gagné pendant les périodes non travaillées.

Nb congés payés non utilisé (fin Mars): 9, fin Avril: 11, fin Mai: 13

Nb rtt: 2

Jours de recherche d'emploi (conv. Syntec): 18 - (6j/mois de préavis)

Ai-je des chance de m'en sortir sans effectuer le préavis en entier ?

Merci d'avance pour votre aide.